

GRAND ANGLE

p.9 >11

Sécurité

Vivre à Donges, dans un cadre apaisé



#15

ACTU' DONGES

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE DONGES - PRINTEMPS 2024



> p.17 **FOCUS**

Le commerce ambulant se développe à Donges !



VALORISATION DES SAPINS DE NOËL

Cette année encore, des dizaines de sapins de Noël ont été collectés par le service Espaces Verts de la Ville de Donges. Cette initiative vise à donner une seconde vie aux sapins naturels en les transformant en broyat, qui sera ensuite utilisé comme paillage dans divers massifs végétaux de la Commune.



VŒUX À LA

POPULATION
Le 12 janvier municipale a devant une assemblée de 200 personnes François CHÉRON, maire de Donges, a souhaité à la population de Donges de très bonnes fêtes de Noël et de très bonnes fêtes de fin d'année.



DANS L'ŒIL DE DONGES



CARNAVAL

Envron 300 personnes ont participé au spectacle de compagnie Fil de la Vie offert par la Ville de Donges.



ATELIERS PARENT-ENFANT CONTACT KIDS

3 ateliers de mouvements au sol et dans les airs. Les deux premières séances ont réuni 15 enfants différents et 18 parents (11 mamans, 7 papas).



CONCOURS PHOTOS OSCD 2024

Une dizaine de participants ont présentés 19 clichés sur le thème de Noël. Cette année c'est Louméïs LECOURTOIS DRÉANIC (14 ans) qui remporte le Prix du Jury.



CONCERT ÉVÉNEMENT

Le 19 janvier dernier, la salle des Guifettes était comble pour le concert du groupe punk celtique breton « Les Ramoneurs de Menhirs ». Le « Renaud Breton » Dirty Old Mat a ouvert la soirée entre chanson, rock et java.



FEST NOZ DE LA SAINT-PATRICK

Vendredi 15 mars, plus de 300 danseurs se sont réunis à la salle des Guifettes dans une ambiance joyeuse, pour célébrer la musique celtique la Saint-Patrick.



P. 9

VIVRE À DONGES, DANS UN CADRE APAISÉ

Sommaire

- 4 • Les Actus
- 6 • Les Échos
- 12 • Temps forts
- 14 • Bon à savoir
- 16 • Entreprendre

- 17 • Focus
- 18 • Démocratie
- 19 • Libre
- 20 • Agenda

POPULATION

2024, l'équipe présentée ses vœux semblée de plus de s. À cette occasion, NEAU a mis à l'honneur s pour leurs parcours



enfants ont assisté au « Philippe MIKO et la à iO » et partagé le goûter ille •



assemblés salle des rer au son enivrant de



Madame, Monsieur,

Les collectivités locales sont toutes confrontées à des difficultés qui ne cessent de s'aggraver. En décembre dernier, le Conseil départemental

de Loire-Atlantique s'est vu contraint de reporter au mois de mars le vote du budget du Département, en raison de la réforme de la fiscalité locale et d'une chute brutale de ses recettes (les droits de mutation, inclus dans les « frais de notaire ») due à la crise immobilière.

C'est une nouvelle illustration des politiques nationales « hors sol », des réformes imposées par une technocratie qui n'a qu'une vague idée de ce qui se passe dans ce qu'elle appelle « les territoires »...

Au final, ce sont les collectivités et leurs élus qui doivent encore et toujours se débrouiller seuls pour trouver des solutions aux problèmes générés par d'autres...

Le « choc des recettes » que subit notre Département a des conséquences directes sur la Ville.

Contraints de faire des économies sur tous leurs budgets, les élus départementaux nous ont fait part qu'à leur grand regret, ils n'auraient pas la capacité financière de soutenir autant qu'attendu les nouveaux projets « Cœur de Bourg » tels que celui que nous avons travaillé à DONGES autour de la Place Armand Morvan.

Face à cette situation nouvelle, l'équipe municipale se devait, comme le Département, de faire un choix. Malgré tout l'intérêt du projet « Cœur de Bourg », la Ville ne pourrait en financer seule la réalisation.

Depuis 10 ans, au prix d'efforts considérables, nous avons réussi à

désendetter la Ville de DONGES et à la faire sortir de la liste des communes en grande difficulté financière.

Au moment où nous retrouvons de plus grandes capacités d'investissement, nous ne voulons donc pas ruiner le résultat de ces efforts et perdre la crédibilité que nous avons enfin retrouvée.

En conséquence, nous avons décidé qu'en l'absence de financements extérieurs suffisants, nous ne réaliserons pas le projet « Cœur de Bourg » tel que défini initialement. Des travaux auront cependant lieu en 2025 sur la Place Armand Morvan, mais pour un budget supportable par la Ville.

Cette réorientation nous permettra dès cette année de réaliser plus de réparations de voirie et d'aménagements de sécurité routière, en centre-ville comme dans les quartiers. Nous savons en effet que les attentes sont grandes dans la population. Ainsi, quoi qu'en diront les habitués esprits chagrins, nous resterons cohérents par rapport à nos actions passées et à nos résultats.

Malgré un contexte difficile, nous continuerons d'assainir les finances communales, pour répondre à trois priorités essentielles :

- défendre nos services publics communaux, nos équipements publics, la solidarité et le logement pour les familles, les enfants, les jeunes, les sportifs, les bénévoles associatifs et les Seniors,
- améliorer la sécurité des Dongeois face aux risques de tous ordres,
- améliorer le cadre de vie et la qualité de vie dans tous les quartiers de « DONGES Ville Verte », et prendre notre part à la lutte contre le changement climatique.

En résumé, nous continuerons de « Servir les Dongeois ».

François CHÉNEAU
Maire de Donges,
Vice-Président de Saint-Nazaire
Agglomération - la CARENE

s : Le commerce
se développe
arches / État civil
Expression
da

ACTUDonges • Le magazine municipal de la Ville de Donges • N°15 PRINTEMPS 2024 • Avril - Mai - Juin 2024
Édité à 3970 exemplaires • Diffusion gratuite, vente interdite • Disponible au téléchargement sur le site de la Ville

Directeur de la publication : François CHÉNEAU, Maire de Donges • Rédaction : Les services de la Ville de Donges

Crédits photos : Ville de Donges, OSCD, Freepik

Conception graphique et mise en page : Cécile DECAENS_Service communication Ville de Donges

Impression : Le Sillon / groupe IMPRIGRAPH • Imprimé avec des encres sans solvant sur papier issu de forêts gérées durablement / fabrication française • Distribution : MédiaPost

Réclamations : Service communication Ville de Donges : s.communication@ville-donges.fr

Mairie de Donges - Place Armand Morvan - BP30 - 44480 DONGES

Renseignements : 02 40 45 79 79 ou mairie@ville-donges.fr
www.ville-donges.fr

Accueil du public : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h / le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

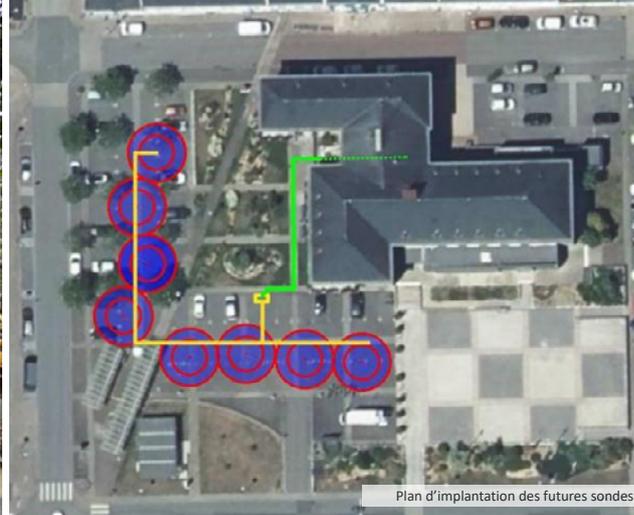
Venez découvrir toute l'actualité de la commune et partager vos impressions sur la page Facebook de la Ville
www.facebook.com/Villededonges



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Mise en place de la sonde test



Plan d'implantation des futures sondes



La géothermie : solution innovante pour le bâtiment de l'Hôtel de Ville

Réduire les consommations énergétiques des bâtiments communaux de la Ville, fait partie des objectifs à court terme.

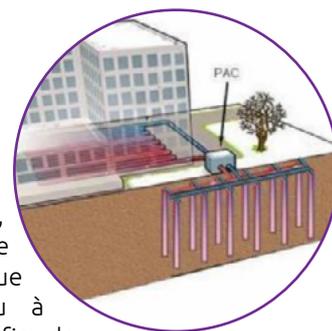
Dans un contexte marqué par les impacts de la guerre en Ukraine sur le marché du gaz et les manifestations récentes du réchauffement climatique (*canicule, incendies, typhons, sécheresse...*), la Ville prend des mesures audacieuses pour relever le défi énergétique de chauffer les bâtiments communaux. Avec 70% de son parc immobilier 2050 déjà construit, la rénovation énergétique émerge comme un levier puissant, notamment en réponse à l'obligation réglementaire Éco Énergie Tertiaire, entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2019.

→ Depuis 2021, ce décret oblige les propriétaires de bâtiments de plus de 1 000 m² occupés par des activités du secteur tertiaire (commerces, bureaux, ERP...) à déclarer leurs niveaux de consommation et à engager des actions pour améliorer leur efficacité énergétique.

Ainsi, afin de réduire les factures énergétiques de la collectivité, les élus ont initié un audit approfondi sur quatre établissements recevant du public (*la mairie, l'école Aimé Césaire, la salle des Guifettes et les salles de sports*). Ces audits ont conduit à une proposition de programmes d'économie d'énergie et à des investissements appropriés.

Concernant l'Hôtel de Ville, une étude de faisabilité d'une installation géothermique avec appoint au gaz ou à l'électricité a été lancée afin de répondre aux besoins de chauffage des locaux. À ce titre, un audit énergétique a été conduit par un bureau d'études pour évaluer les performances énergétiques des locaux et proposer divers scénarios de rénovation énergétique. Les résultats de cet audit ont souligné l'intérêt d'un projet géothermique pour ce bâtiment. Le rapport d'étude présente une première analyse comprenant l'estimation des besoins énergétiques actuels et futurs, l'étude de la ressource géothermique, ainsi que la conformité réglementaire du projet.

L'étude a conclu que la solution géothermique est réalisable, adaptée aux caractéristiques du site, et qu'elle présente un bilan environnemental très favorable. Une sonde test a été mise en place en janvier dernier, et les résultats sont concluants. La mise en œuvre de la géothermie est prévue pour septembre 2024. Les travaux consisteront dans la réalisation de 8 sondes géothermiques de 150 mètres de profondeur, associées à une pompe à chaleur utilisant de l'eau glycolée (*afin d'empêcher l'eau de geler*).



4

SOLIDARITÉ



En Route pour la Solidarité : Devenez Chauffeur Bénévole à L'OSCD !

Au cours de l'année 2023, 354 trajets ont été réalisés, ce qui représente 9 530 kilomètres. Sur ce début d'année 2024, les demandes sont croissantes.

→ L'accompagnement solidaire proposé par L'OSCD a besoin de chauffeurs bénévoles afin de répondre aux besoins des Dongeois de tous les âges.

Les chauffeurs peuvent être mobilisés lors de déplacements pour les courses, les loisirs, aller rendre visite à des amis, se promener ou pour des rendez-vous médicaux.

Vous pouvez rejoindre l'équipe de l'accompagnement solidaire en devenant chauffeur, par exemple une journée par semaine. Un dédommagement au kilomètre est mis en place.



Pour toute information supplémentaire, contactez le référent au 07 81 55 32 91.
Office Socio Culturel de Donges - 40, rue des Écoles - 02 40 91 00 55

TRI DES DÉCHETS

Chaque geste compte pour réduire nos déchets

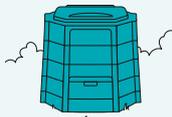
Tri et collecte des déchets alimentaires : les solutions déployées à partir de 2024

VOUS HABITEZ :

COMMENT TRIER VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES ?



Une maison avec jardin



Grâce à un composteur individuel, proposé gratuitement par Saint-Nazaire agglo



Une maison sans jardin ou un immeuble en centre-ville



En les déposant dans les points de collecte installés près de chez vous



En immeuble (sur certains secteurs ou centre bourg)



En les déposant au sein d'un composteur partagé installé à proximité de votre immeuble

© 2024 Agglo Saint-Nazaire Agglomération - L'ACTUEL (juin 2024)

Déchets alimentaires : ce qui change en 2024

Chaque geste compte pour réduire nos déchets !

Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités locales (mairies ou agglomérations) doivent proposer des solutions pour le tri sélectif des déchets alimentaires (biodéchets). Concrètement, ils ne devront plus se retrouver dans la classique poubelle des ordures ménagères comme c'était le cas jusque-là.

→ Saint-Nazaire Agglo va proposer 3 solutions différentes selon le lieu et le type d'habitation : composteurs individuels, composteurs collectifs ou dépôt dans des points de collecte. Ces solutions vont se mettre progressivement en œuvre dans les 10 communes de l'Agglomération en 2024. Le dispositif complet sera terminé à l'été 2026.

LE CALENDRIER

- **A partir de mars 2024** : Pour toutes les communes de l'agglo
 - >> Des composteurs individuels seront distribués gratuitement à ceux qui en font la demande. Une formation de 20 minutes est assurée au moment de la remise du composteur. Inscription en ligne sur www.saintnazaireagglo.fr « rubrique déchet »
 - >> Une vingtaine d'ateliers pédagogiques gratuit d'1 heure sur le compost seront également organisés en 2024.
- **A partir d'octobre 2024** : Besné, Donges, La Chapelle des Marais, Montoir-de-Bretagne, Saint-André-des-eaux, Saint-Joachim, Saint-Malo-de-Guersac
 - >> Installation des points de collecte dans les bourgs, accompagnée d'une communication en porte à porte pour les usagers concernés.

DU CHANGEMENT DANS LES COLLECTES

→ Avec le tri des déchets alimentaires, le volume dans les poubelles d'ordures ménagères va mécaniquement baisser. A partir de la fin de l'année 2024, les fréquences et les modalités de collecte des ordures ménagères vont évoluer. Elles auront lieu tous les 15 jours à partir du 2 novembre 2024, à Besné, La Chapelle-des-Marais, Donges, Montoir-de-Bretagne, Saint-André-des-eaux, Saint-Joachim et Saint-Malo-de-Guersac.

JUMELAGE

SOIREE CRÊPES GALETTES

ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DE JUMELAGE ET LA VILLE DE DONGES

LE SAMEDI 11 MAI 2024

A PARTIR DE 19H00

Salle Des Guifettes

TARIFS :

Adultes : 20 Euros

Enfants : 10 Euros (- de 12 ans)

Le tarif comprend :

- 1 Apéritif
- 1 Boisson
- 1 Café
- Crêpes et Galettes à volonté

Buvette sur place

ANIMATION PAR LE CERCLE CELTIQUE DE SAINT-NAZAIRE

Permanences : maison des associations :

vendredi 22 Mars de 18H à 20H
Samedi 23 Mars de 10H à 12H
vendredi 12 Avril de 18H à 20H
Samedi 13 Avril de 10H à 12H

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Renseignements et Réservations : Patricia GAUTIER : 06 83 25 86 66



Une soirée inoubliable pour célébrer 30 ans de liens Fraternelles

Le 11 mai prochain, la Ville de Donges vibrera au rythme de la convivialité et de la culture lors de la soirée exceptionnelle de jumelage qui marque les 30 ans de partenariat avec Cunewalde, notre ville jumelle allemande.

Au programme de cette soirée

- **Crêpes et Galettes à volonté** : L'événement débutera à 19h à la Salle des Guifettes. Préparées avec amour, ces spécialités bretonnes raviront les papilles des petits et grands gourmands.
- **Un spectacle Celte et Irlandais éblouissant** : La soirée sera également marquée par l'univers envoûtant de la musique celtique et irlandaise du cercle celtique de St-Nazaire.
- **Rencontre et échanges avec la délégation Allemande** : Cette soirée sera l'occasion de renforcer les liens d'amitié avec notre ville jumelle Cunewalde. La délégation allemande sera présente pour partager ce moment de convivialité et d'échanges culturels.

Rejoignez-nous le samedi 11 mai à la Salle des Guifettes pour célébrer ensemble ces trois décennies de jumelage qui ont tissé des liens indéfectibles entre nos deux collectivités.

Ouvert à tous - Tarifs : Adultes 20€/Enfants 10€ - Sur réservation au 06 83 25 86 66



Découvrez l'Anglais à la Médiathèque : une richesse documentaire pour tous les âges !

Pour les personnes souhaitant découvrir la langue de Shakespeare ou se remettre tout simplement à l'Anglais, la médiathèque Jules Verne dispose d'un fonds documentaire en anglais.

→ Au niveau du secteur enfance (0-6 ans), vous trouverez des albums bilingues (*anglais avec traduction en français*) ou monolingues (*anglais uniquement*), illustrés et faciles à comprendre. Pour la jeunesse (7-12 ans et ados), des mini-romans bilingues ainsi que le magazine « I love English for kids ».

Pour les adultes, nous avons quelques romans en langue anglaise.



Tous ces documents sont signalés visuellement par un logo représentant l'Union Jack, le fameux drapeau britannique.

Il existe également des kamishibai en version multilingue que les structures peuvent emprunter ou réserver dans le cadre d'une animation.

Pour vous faciliter l'accès à ces ressources, Brigitte, agent à la médiathèque, est votre interlocutrice privilégiée afin de vous présenter ces documents dans le cadre d'une lecture ou d'une animation.

En effet, forte de 17 ans d'expérience professionnelle en Angleterre où elle a exercé les fonctions d'enseignante en langues étrangères puis de médiathécaire, Brigitte a les compétences nécessaires pour vous accompagner.

N'hésitez pas à la contacter !



Médiathèque Jules Verne : 02 40 91 01 31 ou mediatheque@ville-donges.fr

EMPLOI



La Ville de Donges et PACTES unissent leurs forces pour l'Emploi Local

Une convention de partenariat entre la Mairie et l'association PACTES a été signée en février 2023. Cette association intermédiaire à but non lucratif contribue au développement économique du territoire et favorise l'accès à l'emploi aux personnes qui en sont éloignées.

→ PACTES, accueille, accompagne et propose des heures de travail par le biais de mises à disposition. Depuis un an, trois nouvelles entreprises situées aux Six-Croix ont adhéré au dispositif par un contrat proposant des heures de ménage. La prochaine étape consiste à présenter PACTES aux entreprises des zones de Bonne Nouvelle et de la Croix des Marins pour envisager de nouveaux partenariats.



La Ville de Donges s'est engagée à faire appel à PACTES pour répondre à divers besoins en personnel, couvrant des missions telles que la restauration scolaire, l'entretien des locaux, et des travaux d'entretien des espaces verts. En 2023, PACTES a accompagné huit demandeurs d'emploi dongeois, offrant des opportunités diverses, dont un contrat de 4 mois dans le service des espaces verts. L'un d'entre eux exerce en intérim, un autre est actuellement en formation, tandis que les autres continuent d'accomplir des missions par le biais de PACTES. L'association, centrée sur l'insertion, la lutte contre l'exclusion et la précarité dans le travail, vise à intégrer progressivement les demandeurs d'emploi dans le monde professionnel en vue d'un emploi pérenne. Le CCAS de Donges oriente les usagers répondant aux critères d'éligibilité.



Afin de renforcer sa proximité avec les demandeurs d'emploi, PACTES assure des permanences en Mairie de Donges, sur rendez-vous un lundi matin sur deux. L'association profitera du forum « Sur la route de l'Emploi » organisé le 16 mai 2024, de 14h à 17h, à la Salle des Guifettes, pour se présenter aux Entreprises locales.



ENVIRONNEMENT



Travaux de désenvasement réussis du Canal de La Taillée par le SBVB

En janvier 2024, le Canal de la La Taillée, crucial pour l'évacuation des eaux du Bassin Versant du Brivet, a fait l'objet d'une opération de désenvasement entre Donges et La Chapelle Launay

Ce canal, reliant Donges à Lavau, représente environ 20% des capacités d'évacuation du Bassin Versant d'une superficie de 800 km², essentiel en période hivernale.

→ « Connectée à la Loire, la partie du canal de La Taillée la plus proche du fleuve subissait un envasement récurrent par dépôt de sédiments, entravant l'évacuation des eaux. Une situation commune à de nombreux estuaires. » indique Olivier DEMARTY, Maire de Crossac et vice-président du Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) en charge de la gestion hydraulique.

Suite à des précipitations importantes depuis septembre (cumul de 615mm), le SBVB a entrepris un curage sur une longueur de 800m et une largeur de 5m en aval de l'écluse de La Taillée. Les travaux ont duré 7 jours, combinant l'usage d'une pelle à grand bras et d'un engin amphibie du SBVB.

Les équipes du SBVB continuent leur travail avec l'engin amphibie pour garantir des écoulements continus. Des manœuvres d'entretien régulières seront nécessaires pour maintenir le chenal fonctionnel.

→ Le Canal de l'Arceau à lui aussi fait l'objet d'un curage fin 2023, début 2024 sur la portion traversant le marais de Liberge (700m). Cette opération a nécessité la mise en assec (assèchement) d'une partie du marais durant l'opération.



Pour plus d'informations vous pouvez contacter le SBVB au 02 40 45 60 92 ou consulter son site internet : www.sbv.fr

BIODIVERSITÉ



Le collège Arthur RIMBAUD devient « refuge LPO »

Jedi 1^{er} février, le Collège Arthur RIMBAUD a célébré un nouveau chapitre de son histoire en devenant « Refuge LPO », œuvrant ainsi à l'enrichissement de la biodiversité au sein de notre Commune et renforçant son engagement envers l'éducation au développement durable, initiée depuis plusieurs années.

→ Stéphane VAESKEN, nouveau directeur, a inauguré ce refuge devant les élèves et les membres du personnel. Les élèves ont ensuite participé à un jeu destiné à découvrir et identifier les oiseaux de nos jardins. Les nichoirs, conçus par les élèves de 4^{ème}, ont été installés avec soin sous la supervision de M. Rouaud, professeur de technologie. En parallèle, quelques mangeoires ont été mises en place, tandis que d'autres sont en cours de fabrication par les élèves de « l'atelier du refuge LPO ». Cet atelier, dirigé par Mme Maurice-Choquet, professeure de physique-chimie et à l'origine de ce projet innovant, se déroule chaque jeudi midi. Les élèves peuvent proposer diverses idées pour enrichir le refuge, comme la création d'abreuvoirs et la plantation de haies. Encourageons ces initiatives pour un futur durable !



AIDES À L'ACHAT D'UN VÉLO



Dans l'agglomération, deux aides incitent les habitants à adopter le vélo comme mode de transport privilégié.

- **Les aides à l'achat de vélo (classique, à assistance électrique, cargo, adapté...)** proposées par le ministère chargé des transports, accessibles aux particuliers ayant un revenu fiscal de référence, par part, inférieur ou égal à 15 400 € (ou 24 900 € si mise au rebut d'un véhicule ancien ou polluant), aux personnes morales ou aux personnes en situation d'handicap.
- **Les aides à l'achat de vélo (vélo pliant ou à assistance électrique)** proposées par la Région Pays de la Loire, accessibles aux abonnés du réseau de transport régional.

L'agglomération de Saint-Nazaire soutient également le développement de la pratique du vélo, via la mise en place des services de location de vélos, pour une heure, une journée, un mois, ou un an (*service vélycéo et vélYcéo en libre-service*). Des réductions sont accessibles aux abonnés du réseau transports ycéo, aux étudiants, salariés et aux personnes ayant un quotient familiale inférieur à 900 (*tarification solidaire*).

Plus d'information sur <https://www.yceo-mobilite.fr>



Budget de la Ville pour 2024



Les dépenses de la Ville de Donges pour l'année 2024 sont allouées à différentes politiques publiques, lesquelles se traduisent par des services à la population*.

ÉDUCATION



2,1 M€

SÉCURITÉ & TRANQUILITÉS PUBLIQUES



415 570 €

MOBILITÉ & VOIRIE



1,7 M€

COMMUNICATION & DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



175 570 €

FAMILLE PETITE ENFANCE, SENIORS...), SANTÉ & ACTION SOCIALE



1,2 M€

ENVIRONNEMENT, PROPRETÉ URBAINE, GESTION DES EAUX & ÉNERGIE



132 750 €

8

LES ECHOS

JEUNESSE, CULTURE, SPORTS & VIE CITOYENNE



1,1 M€

ANIMATION DE LA VILLE



37 370 €

Budget 2024 :

17,8 M€

Dont 7,6 M€ au service des Dongeois, répartis en politique publiques

ACCUEIL DES USAGERS, ÉTAT CIVIL & ÉLECTIONS



27 000 €

AMÉNAGEMENT URBAINS, ESPACES VERTS & HABITAT



725 900 €

Et 10,2 M€ pour les services ressources (direction des ressources humaines, informatique, etc.), les opérations financières (remboursement de la dette, etc.), les dépenses diverses comme les énergies ou les régies et enfin pour l'épargne brute.

ÉCONOMIE & EMPLOI



3 300 €



* Les sommes mentionnées sont calculées pour chaque politique publique. Elles comprennent les dépenses de fonctionnement et d'investissement, mais excluent les services ressources (direction des ressources humaines, informatiques, etc.), les opérations financières (remboursement de la dette, péréquations, etc.) ainsi que certaines dépenses telles que celles liées à l'énergie ou aux régies...



DÉFIS ET SOLUTIONS POUR LA VOIRIE COMMUNALE

Sous l'orientation ambitieuse de « Donges Ville Verte », des projets animent les élus de Donges, qui se sont engagés dans une démarche d'amélioration constante du cadre de vie de leurs concitoyens. Cependant, la qualité de vie ne se limite pas uniquement à des aspects esthétiques. Il est indispensable que la ville soit également synonyme de sécurité et de tranquillité. C'est dans cette optique que la municipalité s'attelle à renforcer la sécurité routière, la protection des biens et des individus, ainsi que la gestion des risques.



Le point avec...

François CHENEAU, Maire de Donges.

Daniel SIMON, Adjoint à l'Urbanisme, aux Travaux, à l'Environnement et Cadre de vie, aux Mobilités et à l'Agriculture.

Quels sont les enjeux autour de la voirie sur la Commune ?

« Les défis sont multiples. Il s'agit tout à la fois de réparer les chaussées dégradées, de lutter contre une vitesse excessive, de faire une place au vélo, de sécuriser les piétons, dans le centre-ville et dans tous les quartiers. »

Quelles sont les problématiques soulevées ?

« Les causes sont nombreuses. D'une part, l'urbanisation a des effets évidents : plus de logements, plus de trafic sur nos routes, plus de branchements (eau, assainissement...), qui dégradent les chaussées.

D'autre part, nous commençons aussi à mesurer l'impact des fortes pluies qui accélèrent les dégradations chaque fois qu'un trou apparaît sur la route ou le trottoir.

Enfin, pendant de longues années, la Ville a dû donner priorité au désendettement, ce qui a réduit les crédits pour les réfections de voirie. La bonne nouvelle, c'est que le désendettement est pratiquement achevé. Même si nous restons prudents, nous allons pouvoir dès cette année, consacrer un budget de voirie et d'aménagements de sécurité plus élevé, pour les villages comme pour le centre-ville. »

Gros plan sur..

Vivre à Donges, dans un cadre apaisé

Dans le cadre de l'orientation « Donges Ville Verte », les élus ont pour priorité l'amélioration du cadre de vie des Dongeois : végétalisation, aménagements de squares et de zones de loisirs... Mais ces projets ne sauraient être appréciés que dans une ville « apaisée ».

Apaisée au niveau de la sécurité routière, au niveau de la sécurité des biens et des personnes et au niveau de la prise en compte des risques.



DES PROJETS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Depuis le début du municipale plusieurs aménagements sécuritaires ont été mis en œuvre sur la commune souvent à la demande des riverains désireux de pouvoir entrer et sortir de chez eux en toute sécurité ou encore de voir leurs enfants circuler à vélo sans danger.

→ Après la sécurisation en 2023 des secteurs du Perron, de La Toulousais ou encore de La Sencie en ce début d'année, il est à nouveau prévu plusieurs aménagements en 2024.

1 Rue du Stade

2 PLATEAUX :

- En accord avec le Département il sera mis en œuvre en 2024 à minima un grand plateau Rue du Stade, entre l'accès au stade et le boulodrome, avec passage piéton protégé. Un autre, dont l'emplacement reste à définir avec le Département, suivra rapidement. Ce sera un premier test sur cette voie qui est empruntée par les convois exceptionnels, et sur laquelle la Commune n'a malheureusement pas de pouvoir de décision.



2 Rue de Trélagot

DES CHICANES ET 1 PLATEAU :

- Un plateau en arrivant dans le rond-point de Trélagot a été mis en œuvre en ce début d'année. Des chicanes seront prochainement installées pour diminuer la vitesse. Les véhicules allant tout droit avaient tendance à ne pas marquer d'arrêt.



3

Rue des Ecoles

CHICANES ET

- Un projet sera organisé en 2024 tout sera organisé leur boîte aux lettres.
- Le projet de la voirie ne sera organisé en 2024 tout sera organisé leur boîte aux lettres.





Réalisation d'un plateau et de chicanes au quartier de La Sencie

PISTES CYCLABLES ET AMÉLIORATION DES VOIRIES

En 2025, nous mettrons en œuvre des pistes cyclables à La Sencie.

L'objectif est qu'à fin 2025 les Dongeois puissent rouler à vélo en toute sécurité du centre-bourg à l'aire de covoiturage des Six-Croix. D'une manière générale, la Ville va mettre en œuvre progressivement le plan vélo. Pour accompagner la mise en œuvre de cette politique des contrôles de vitesse seront mis en place.

Outre une campagne de réparation des voiries abîmées, il est prévu dès cette année de refaire à neuf les voiries de l'Aubinais et de la Rue des Écoles. Les nombreux trous les rendent difficilement praticables par les vélos notamment. D'autres travaux de réparation de chaussée et de sécurité routière seront annoncés dans les villages dès la finalisation des études.

UNE POLICE MUNICIPALE RENFORCÉE

- **La Commune vient de lancer le recrutement de son 4^{ème} policier municipal.** Ce recrutement permettra de renforcer les rondes en soirée et la sécurisation des abords des écoles et des zones de loisirs.

En 2024, la Ville va aussi renforcer son système de vidéo-surveillance (budget 2024 : 50 000 €). Les policiers municipaux vont par ailleurs être équipés de caméras piétons et de dispositifs d'armement. Il est impératif pour l'équipe municipale que les Dongeois se sentent plus en sécurité dans leur ville.



Rue de La Sencie et Rue de Gramont

PLATEAUX :

curitaire provisoire est à l'étude. L'objectif est de sécuriser ce secteur jusqu'à La Sencie. Une réunion de concertation a été organisée avec les riverains en avril. Ils recevront une invitation dans les prochains jours par lettres.

la Rue Armand de Gramont ne sera que provisoire car elle aurait été refaite à neuf alors même que le lotissement les 70 logements) doit voir le jour à partir de 2026 entraînant des poids lourds qui viendront dégrader la chaussée et que les travaux de réseaux restent à réaliser. **Une demande d'étude a été déposée en 2024 (ex Sydéla).** L'objectif est de voir la réalisation de la Rue de Gramont en 2027-2028. L'aménagement définitif de la Rue de Gramont n'est alors envisageable en 2029.



LA PRÉPARATION AUX RISQUES

Conscients des risques inhérents à la commune : risques industriels et risques liés au dérèglement climatique (tempête, canicule, crue,...), les élus ont demandé au SDIS de Loire-Atlantique de les accompagner dans la mise en œuvre d'exercices de sécurité. Ainsi 7 exercices sont programmés en 2024. Ils permettront de tester le PCS (Plan Communal de sauvegarde) qui a été mis à jour en 2023.

En 2024, le DICRIM (Document d'Information sur les risques majeurs) va être rédigé et distribué à tous les foyers dongeois dans le courant du second semestre.



Retour des marchés nocturnes Place Armand MORVAN

Pour la 3^{ème} année consécutive, la Commune organise un marché nocturne chaque 1^{er} vendredi du mois, les 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 2 août et 6 septembre 2024.

Cette année, tous les marchés auront lieu Place Armand MORVAN de 17h30 à 22h.

→ Comme les années précédentes, cet événement se veut diversifié, rassemblant à la fois des commerçants « traditionnels » que vous avez l'habitude de fréquenter lors de votre marché hebdomadaire du mardi ou du jeudi matin (cf article page 17), de nouveaux commerçants et des artisans locaux. Ces marchés nocturnes sont l'occasion d'un moment de détente et de convivialité entre amis ou en famille, à une heure où la chaleur de la journée commence à s'atténuer.

Chaque marché proposera une **animation musicale gratuite** : le 7 juin, ce sera le groupe « Horizon » (pop/folk) qui se produira sur scène, suivi le 5 juillet par le groupe « Océan Blues ». Des informations détaillées sur la programmation musicale seront disponibles prochainement sur la page Facebook « Ville de Donges ». De plus, un **bar animé par une association dongeoise**, des **structures gonflables** et un **atelier de maquillage** seront également présents.

NOUVEAUTÉ : cette année, **une navette en minibus gratuite** sur réservation sera mise en place, similaire à celle proposée pour le marché hebdomadaire (cf article page 17).

ANIMATIONS

i RENDEZ-VOUS SPORTIF...



" Festi'Jeunes, 9^{ème} édition "

DEPUIS 2015, CHAQUE ANNÉE, LE PREMIER SAMEDI DE JUIN, LE « FESTI'JEUNES » ANIME LE PLATEAU SPORTIF DE LA SALLE DES SPORTS. CETTE ANNÉE, LA 9^{ÈME} ÉDITION AURA LIEU LE 25 MAI DE 14H À 18H.

L'Amicale Laique, l'un de nos partenaires historiques, s'investit pour proposer des animations sportives et supervise le château gonflable pour les tout-petits. L'OMS, notre autre partenaire, contribue au projet en prenant en charge financièrement une animation.

La Maison des Jeunes, désormais gérée par la Ville, s'occupera du bar sans alcool et de la petite restauration afin de financer une partie des camps d'été ou d'autres projets. Une grande partie du budget de la manifestation est portée par la MDJ et inclut une animation Breakdance ainsi qu'un concert sur le thème du sport en général, et plus particulièrement des Jeux Olympiques, avec le duo Coucoucool, reçu en résidence à l'Espace Renaissance cette année.

Chaque année, deux associations sportives dongeoises participent à l'événement en proposant des activités d'initiation et/ou des démonstrations dans leurs domaines respectifs. Une structure gonflable « à sensation » pour les ados est toujours mise en place pour leur plus grand plaisir ! Les jeux en bois surdimensionnés seront également de la partie pour les petits et les grands.

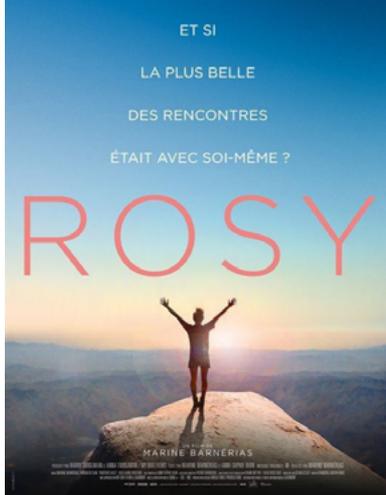
Nous sommes impatients de vous retrouver pour cette journée, qui sera nous l'espérons, comme par le passé, baignée de soleil !



FESTI'JEUNES
Samedi 25 mai - 14h/18h
rue Léo Lagrange - Donges
Gratuit et tout public

Journées Handicap

sur le thème des maladies dégénératives



Pièce de théâtre « Duo pour violon seul »

SANTÉ



Journées du Handicap 2024

Mettre en lumière les maladies dégénératives

Du 21 au 26 mai 2024, les Journées du Handicap seront l'occasion de sensibiliser le public à une réalité trop souvent méconnue : les maladies dégénératives.

→ Sous le thème poignant de cette édition 2024, divers événements seront organisés par le CCAS de Donges pour informer, éduquer et créer des ponts d'empathie envers ceux qui vivent avec ces conditions médicales.

Dans le cadre de ces journées, un des événements phare sera la diffusion du film « ROSY », réalisé par Marine BARNÉRIAS et sorti en 2022. En partenariat avec Ciné Donges, cette projection spéciale aura lieu le **dimanche 26 mai 2024 à 15h, à l'Espace Renaissance**. « ROSY » offre un regard profondément humain sur la vie avec une maladie dégénérative. Le tarif d'entrée pour cette séance unique sera de 4€ pour tous les spectateurs, afin de rendre cet événement accessible à tous.

En plus de cette projection cinématographique, une pièce de théâtre émouvante intitulée « Duo pour violon seul » sera présentée à l'Espace Renaissance le **vendredi**

24 mai à 20h30. Inspirée d'une histoire vraie, cette ode à la vie retrace le parcours de Jacqueline DUPRÉ, grande violoncelliste atteinte de la sclérose en plaques.

Parallèlement, du 21 au 26 mai 2024, la médiathèque Jules Verne mettra à disposition du public une sélection d'ouvrages pertinents en lien avec le thème des maladies dégénératives. Les visiteurs auront l'opportunité de découvrir et d'approfondir leur compréhension de ces conditions médicales à travers une variété de livres, de documents et de ressources disponibles.

Ces initiatives visent à sensibiliser le public, à encourager l'inclusion et à promouvoir une meilleure compréhension des défis auxquels sont confrontées les personnes. Aujourd'hui, plus que jamais, les Journées du Handicap soulignent l'importance d'une prise de conscience collective tournée vers l'empathie, l'apprentissage et l'engagement envers un avenir plus inclusif et respectueux de la diversité.



Espace Renaissance : 4 ter, rue Boulay Paty
Médiathèque Jules Verne : 13, rue René Laënnec
Infos auprès du CCAS de Donges : 02 40 45 79 75

FÊTE DE LA MUSIQUE...



" DONGES en Musique : Report de l'événement au 28 juin ! "

EN RAISON DES FESTIVITÉS MUSICALES ENVIRONNANTES ET DE LA PROGRAMMATION D'UNE ANIMATION PAR L'UNION DES COMMERÇANTS LE 21 JUIN PROCHAIN, DONGES EN MUSIQUE EST REPORTÉ AU VENDREDI 28 JUIN, À PARTIR DE 18H SUR LA PLACE ARMAND MORVAN.

Organisé par la Municipalité, avec le soutien du Comité des Fêtes de Donges qui assure le bar de la soirée, cet événement festif permet aux amateurs de musique et chanson de vivre l'expérience de la scène et du public. Cette année, la soirée sera agrémentée de la présence de deux foodtrucks sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour vous restaurer.

APPEL À CANDIDATURE POUR TOUS LES MUSICIENS AMATEURS

Vous êtes passionné de musique et souhaitez vous produire lors de cet événement ? Que ce soit en solo, en duo ou en groupe, n'hésitez pas à contacter Sébastien par téléphone au 06 33 71 75 08 ou par mail à s.huyghe@ville-donges.fr



HABITAT



Rénovation énergétique : vous êtes la cible de démarchages ?

Les administrations ne démarchent pas pour les travaux. En aucun cas une entreprise ne peut se revendiquer de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) ou d'un organisme public comme ECORENOVE* pour vous démarcher.

Soyez vigilant : Protégez-vous contre le démarchage abusif en reconnaissant les 3 types les plus courants :

→ **Téléphone** : Le démarchage téléphonique est interdit par la loi.

→ **Internet** : Ne laissez pas vos coordonnées personnelles et identifiants fiscaux sur les sites internet de rénovation. Avec ces informations, un tiers malveillant pourrait demander des aides d'État à votre place.

→ **À domicile** :

- Ne signez rien lors de la 1^{ère} visite.
- Prenez le temps de faire des devis comparatifs.
- Prenez contact avec un Conseiller ECORENOVE*, qui pourra vous accompagner dans votre projet
- Veillez à ce que le délai de rétractation de 14 jours soit mentionné sur les documents.
- Ne donnez jamais vos informations personnelles lors d'un démarchage. Le démarcheur ne doit pas repartir avec des copies de vos informations fiscales, vos revenus, etc.

Quelles sont les arnaques fréquentes ?

- Des devis et des factures non conformes ou incompréhensibles
- Des crédits cachés
- Des labels RGE mensongers
- Des manquements à la législation des droits des consommateurs

En cas de difficultés lors des travaux (information trompeuse, contrat non respecté, devis non respecté, clauses abusives), contactez la répression des fraudes sur le site signal.conso.gouv.fr et/ou la Maison du droit la plus proche de chez vous.



*ECORENOVE est un dispositif de Saint-Nazaire Agglomération qui s'inscrit dans le réseau France Rénov' mis en œuvre par les services de l'Etat. C'est un dispositif neutre et indépendant qui a vocation à vous renseigner et vous accompagner dans vos projets de rénovation de votre logement.

Contact : 02 51 76 10 00 – www.ecorenove-carene.fr

14



PAIEMENT EN LIGNE...



Une question ? Suivez le guide d'utilisation de PayFIP

FINANCES

Pour régler vos factures, utilisez PayFIP

VOUS AVEZ REÇU UNE FACTURE À RÉGLER, ADRESSÉE PAR LE SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SAINT-NAZAIRE ? VOUS POUVEZ RÉGLER CETTE FACTURE, APPELÉE "AVIS DE SOMMES À PAYER" PAR INTERNET !

Sur le site de paiement de la DGFiP, www.payfip.gouv.fr, le paiement en ligne est gratuit, sécurisé, disponible 7 jours sur 7.

Pour cela, il vous suffit de vous munir de votre carte bancaire, de votre adresse de courrier électronique et de fournir les informations suivantes :

- l'identifiant de la Ville de Donges : **080231**
- la référence du titre exécutoire reçu (*rubrique « Modalités de règlement »*) et son montant.

MODALITES DE RÈGLEMENT

Par internet sur www.payfip.gouv.fr en saisissant les informations suivantes :

Identifiant collectivité : **080231** Exemple de Référence : **2024-00000222-000001**



PRÉVENTION

Dialogue Riverain : appel à candidature

Le Dialogue Riverain est une instance de concertation entre les riverains de Donges et la raffinerie TotalEnergies. Il a été créé en 2011 afin de mieux informer les Dongeois des activités de la raffinerie et de recueillir leurs avis et demandes.

→ Afin de maintenir la dynamique du Dialogue Riverain, il a été convenu lors de la réunion du 4 octobre 2023, de relancer un appel à candidatures pour que de nouveaux membres puissent intégrer cette instance.

Plusieurs secteurs de Donges ne sont pas encore représentés, et il serait souhaitable de les intégrer en priorité : *Revin/La Crepelais ; l'Aubaudais/La Sencie ; La Grée/Maca ; Saint-Paul ; Les Côtes Prés ; Les Grands Moulins ; Trélagot sud ; Maison de Santé.*

Bien évidemment, toutes les candidatures sont les bienvenues, y compris celles de personnes n'habitant pas dans ces zones.

Si vous souhaitez faire partie du Dialogue Riverain, la plateforme TotalEnergies de Donges vous remercie de lui faire part de votre candidature en écrivant par mail à rc.rdg-communication@totalenergies.com

URGENCES VÉTÉRINAIRES

Depuis le mois de septembre 2023, le 31 15 Urgences Vétérinaires®, numéro 100% gratuit (tarification numéro vert), est disponible pour les habitants de Donges.

En cas d'urgence avec votre animal de compagnie, vous pouvez contacter 24h/24 ce numéro, composer votre code postal et vous serez mis en relation avec un service vétérinaire de garde à proximité de chez vous.

L'appel, la mise en relation et la communication sont 100% gratuits depuis les téléphones fixes et mobiles, tous opérateurs confondus.

L'objectif du 31 15 est de lutter contre le développement des numéros surtaxés qui exploitent la détresse des propriétaires d'animaux face à une situation difficile.

Numéro de téléphone : 3115 (gratuit depuis fixes et mobiles)

Site internet : www.urgences-veterinaires.fr

VIE ASSOCIATIVE

ATELIER PARTICIPATIF...



Apprendre à réparer son vélo, c'est maintenant possible avec l'OSCD !

L'OBJECTIF EST SIMPLE ET DANS LE MÊME ESPRIT QUE L'ATELIER RÉPARATION PETIT ÉLECTROMÉNAGER, L'OSCD SOUHAITE INCITER LES DONGEOIS ET AUTRES HABITANTS DES COMMUNES VOISINES À RÉPARER LEUR VÉLO GUIDÉS PAR DES BÉNÉVOLES COMPÉTANT DANS LE DOMAINE ET CE AFIN DE POUVOIR UTILISER PLUS RÉGULIÈREMENT CE MOYEN DE TRANSPORT ÉCOLOGIQUE.

Rendez-vous les lundi et samedi de 9h30 à 12h00, toutes les semaines paires. Avec le soutien de cinq bénévoles dévoués : Jean-Yves BOULCH, Franck CHEREAU, Georges FROCRRAIN, Jean-Yves LOPEZ et Jean-Pierre PASQUIER, vous apprendrez à entretenir et réparer votre vélo avec passion et savoir-faire. De plus, pour vos déplacements professionnels ou simplement pour essayer avant de vous lancer, l'OSCD vous propose un service de prêt de vélo.

Inscription directement au secrétariat de l'Office. L'adhésion pour l'année 2024 est requise (5€), mais l'entrée aux ateliers est gratuit.



Vous souhaitez intervenir en tant que bénévole ? Contactez l'OSCD au 02 40 91 00 55 ou adultesoscd@orange.fr

Bienvenue à...



MIGUEL FERREIRA NATURAVAP

Créée en février 2023, Naturavap est une entreprise dongeoise spécialisée dans le nettoyage de textile d'ameublement à domicile. Vous souhaitez donner une seconde vie à vos tapis, canapés, moquettes, chaises et autres pièces de mobilier ? Naturavap vous propose des prestations de nettoyage, détachage, désinfection à la vapeur 170°C, traitement du cuir, imperméabilisation. Naturavap utilise des techniques de nettoyage avancées telle que le nettoyage à la vapeur sèche, afin de (re)créer un environnement impeccable et accueillant que ce soit à la maison, au bureau, ou sur un lieu de divertissement. Service de haute qualité, conseils d'entretien personnalisés et respect de l'environnement •

Contact

07 86 94 30 24 ou naturavap@gmail.com
Du lundi au samedi - horaires selon disponibilités des clients - tarifs personnalisés - Donges et alentours (rayon jusqu'à 40-45 Km)
www.naturavap.fr [f](https://www.facebook.com/Naturavap) Naturavap

FMQI DE SAINT-NAZAIRE LA GRANGE AUX FRINGUES

Depuis fin janvier, le marché du mardi matin vous propose un nouveau service : un magasin ambulant de seconde main alliant insertion et service de proximité. La Grange Aux Fringues, porté par la Fédération des Maisons de Quartier et de l'Insertion (FMQI) de Saint-Nazaire, est un support d'activité qui permet l'accompagnement des salariés en parcours d'insertion. Grâce à des dons de particuliers et d'entreprises, La Grange Aux Fringues propose des vêtements de seconde main, en bon état et à des prix accessibles. Grâce à vos achats, vous donnez une nouvelle vie à des vêtements et accessoires de mode, et contribuez au financement de l'accompagnement des salariés en parcours d'insertion •

Contact

Tous les mardis, de 9h à 13h - Place Armand MORVAN
07 64 55 29 78
[f](https://www.facebook.com/La-grange-aux-fringues) La grange aux fringues



ANTHONY ALLAIRE 2A ELEC

Anthony a débuté son parcours d'électricien en 1996. Trois années d'apprentissage plus tard, en 1999, il obtient avec fierté son diplôme d'électrotechnicien. En 2004, désireux d'explorer de nouveaux horizons, il prend un virage professionnel en intégrant le secteur industriel, où il a exercé jusqu'en 2022. Dongeois depuis 2011, et fort de ces diverses expériences, il décide de franchir le pas et d'ouvrir son entreprise le 1^{er} janvier 2024. Il propose une gamme complète de services en électricité, incluant l'électricité générale, le dépannage et la domotique, entre autres •



Contact

Du lundi au vendredi de 8h à 18h - Devis gratuit sur rendez-vous
Donges et alentours (rayon jusqu'à 40-50 Km) - 06 02 66 53 96 ou
2a.elec44@gmail.com [f](https://www.facebook.com/AnthonyAllaire) Anthony Allaire

AMÉLIE BOMAL AMÉLIE COUTURE

Dongeoise depuis toujours, Amélie exerce le métier de couturière depuis 2016. Salariée pendant 5 ans dans une boutique de mariage, elle débute son activité en avril 2023. Amélie propose une gamme complète de services de retouches et de couture adaptés à tous les types de vêtements, de l'ameublement au prêt-à-porter, en passant par les robes et costumes de mariés. Pas de déplacement pour les clients ! Pour leur confort, elle se déplace pour prendre les mesures nécessaires, puis une fois les retouches achevées, la livraison a lieu directement à domicile, offrant ainsi un service pratique et sur mesure •



Contact

06 24 44 50 58 ou amelie.bomal44480@gmail.com
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 [f](https://www.facebook.com/AmelieCouture) [i](https://www.instagram.com/AmelieCouture) Amélie Couture

ISABELLE DUPAS TOUCHE TA NATURE

Praticienne en hypnose et spécialisée dans la gestion des inconforts du corps, Isabelle vous invite à découvrir sa méthode unique qui combine l'hypnose avec une technique de dessin innovante qu'elle a développée en 2006, appelée le dessin aux extraits naturels. Elle offre des ateliers et sorties pour favoriser le mieux-être, que ce soit pour surmonter des défis personnels ou gérer le stress. Accompagnement personnalisé dès 6 ans, sur rendez-vous •



Contact

Du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 19h (sauf le jeudi)
07 81 01 28 27 ou contact@isabelle-dupas-hypnose.fr
[f](https://www.facebook.com/isabelle.dupas.hypnose) [i](https://www.instagram.com/isabelle-dupas-hypnose) [isabelle-dupas-hypnose.fr](http://www.isabelle-dupas-hypnose.fr)

INFO +

Retrouvez l'annuaire des commerçants et artisans dongeois sur le site de la Ville.

Vous souhaitez inscrire votre commerce ou mettre à jour vos coordonnées ? Remplissez la fiche téléchargeable, puis retournez-la par mail à l'adresse suivante : s.communication@ville-donges.fr



PROXIMITÉ



Marché du jeudi matin sur la Place Armand MORVAN, de 8h30 à 13h



Mini-marché du mardi matin



Le commerce ambulant pour dynamiser le commerce dongeois

La Commune mise sur le commerce ambulant, plus flexible que le commerce sédentaire, pour dynamiser ses marchés.

La Ville de Donges a choisi de favoriser le commerce ambulant, plus facile à développer que le commerce sédentaire contraint par de lourds investissements et par une problématique foncière qui peut s'avérer très difficile à résoudre.

→ Afin d'apporter une nouvelle dynamique au centre-ville et plus de services de proximité, la commune a choisi de développer un « mini-marché » le mardi matin sur la place Armand MORVAN, ainsi que l'autorisation ponctuelle de commerçants.



Cette initiative permet de diversifier l'offre, avec un **poissonnier** le vendredi soir aux Six Croix à 18h et devant l'Hôtel de Ville à 18h30, un **Food-truck proposant des burgers** le mercredi midi et plusieurs soirs par semaine devant l'Hôtel de Ville.

Vous pouvez également retrouver un ostréiculteur le dimanche matin sur le parking d'Intermarché ainsi que des mini-

marchés organisés par l'établissement « l'Évidence » à la Pommeraye.

Des **projets de développement de Food-trucks** sont également en cours aux Six-Croix et place de la Gare. Le marché du jeudi propose quant à lui, une variété de commerçants, notamment **un primeur, une charcuterie, une pâtisserie, un Food-truck réunionnais, un marchand de galettes et, selon les saisons, une fromagerie, une retouche, des articles de confection, un traiteur...** De même, le marché du mardi accueille **un fleuriste en plus des commerçants habituels tels que le boucher/charcutier et le primeur.** La Commune cherche à pérenniser et à enrichir ces marchés en accueillant de nouveaux commerçants. C'est pourquoi, pour faciliter les échanges et favoriser la dynamisation des marchés, elle a demandé aux commerçants présents de désigner **un représentant avec qui collaborer**, la volonté communale étant de développer des animations **à destination de tous.**



NAVETTE DU MARCHÉ : UN SERVICE GRATUIT POUR TOUS LES DONGEOIS

Pour favoriser la venue des Dongeois sur le marché du jeudi matin, il existe un service de navette gratuite en minibus, sur réservation. Pour pouvoir en bénéficier il suffit d'appeler jusqu'à 24 heures avant au 06 26 45 68 52. Ce service est au bénéfice de TOUS sans aucun critère de ressource, de lieu de résidence ou d'âge. Cette même navette sera mise en place pour les marchés nocturnes de mai à septembre (cf article page 12). Profitez-en et faites le savoir autour de vous !

À noter : le minibus est équipé pour les Personnes à mobilité réduite.





Noces de Palissandre pour Daniel et Jacqueline PITCHO

C'est avec un immense honneur que Monique PIRAUD, adjointe aux Affaires Sociales, à la Solidarité et à l'Offre de soins et à l'Administration générale a célébré, samedi 10 février 2024, les 65 ans de mariage de M. et Mme PITCHO.

→ Entourés de leur fille Agnès, de leurs petits-enfants Jérémy, Déborah, Jennyfer, Vitali, Raphaël, Robin, Enzo, arrières petits-enfants Ruben, Nora et Raya, ainsi que de leur famille et proches, Daniel et Jacqueline ont renouvelé leur union célébrée le 07 septembre 1959, à la Mairie de Champigny-sur-Marne.

De Villiers à Angoulême, ils sont venus s'installer à Donges le 1^{er} août 2021. Au fil des ans, le couple a construit un parcours riche en souvenirs et en émotions.

Il y a 65 ans, lors d'un mariage, Daniel a remarqué Jacqueline, sa « cavalière attribuée ». Une rencontre qui allait sceller un amour qui dure depuis. Les premiers échanges, les rires partagés, et l'invitation au cinéma qui a suivi cette soirée ont marqué le début d'une relation qui résistera au temps.

Les années ont apporté la naissance de deux filles, Marie-Claire et Agnès, ainsi que le bonheur de voir grandir sept petits-enfants qu'ils ont gardés ensemble tous les mois d'août. Aujourd'hui arrière grands-parents pour la troisième fois, ils ont renouvelé leurs vœux avec la même passion qu'il y a 65 ans.

Que cet amour, cette tendresse réciproque et ce bonheur persistent longtemps.



État civil

Du 29 novembre 2023 au 10 mars 2024

NAISSANCES (16)

- MOYON Hoani (30/11/2023)
- LORMEAU Tommy (08/12/2023)
- FABRE Camille (21/12/2023)
- LE VAILLANT Elio (26/12/2023)
- SAPERA Noa (27/12/2023)
- LEDUC Eliott (01/01/2024)
- MOYON Clyde (01/01/2024)
- LEDUC Eva (01/01/2024)
- PAPILLON Sam (07/01/2024)
- VINCE GILLET Mattéo (16/01/2024)
- LETILLY Abbigaël (18/01/2024)
- ELAN Lia (23/01/2024)
- LE MEUR Noah (23/01/2024)
- BEAUTOUR Evy (27/01/2024)
- GOUX Marceau (09/02/2024)
- LEROY Margaux (14/02/2024)

MARIAGES (1)

- BOS Gauthier et LEPROVOST Alexandre (09/03/2024)

DÉCÈS (15)

- BOURRAUD Annick, née DAVID (30/11/2023)
- BELLEMANS Claudine (09/12/2023)
- LEPAROUX André (10/12/2023)
- MAZOIS Jean (24/12/2023)
- BARRAIS Micheline, née LEMARIE (29/12/2023)
- LEPAROUX Christiane, née LE PORT (05/01/2024)
- RIBÉ Christian (06/01/2024)
- FORTUN Michel (19/01/2024)
- LONDOT Jean (24/01/2024)
- BRETECHE Anne-Marie, née THOBIE (26/01/2024)
- LOUERAT Yvette, née JAOUEN (04/02/2024)
- GROSBOIS Pascal (05/02/2024)
- BURGEOT Anne-Marie, née AUPIAIS (07/02/2024)
- RABAS Stéphane (20/02/2024)
- MUZARD Pierre (28/02/2024)

!/\ Dans le cadre de la protection des données (RGPD), seuls les avis d'obsèques parus sur le site avis-de-deces.ouest-france.fr seront publiés dans le magazine municipal de la Ville. Si un membre de votre famille, habitant Donges au moment du décès ou décédé sur la commune, n'apparaît pas dans cette liste et que vous souhaitez qu'il y figure, vous pouvez remplir un formulaire de consentement et le remettre au service Etat Civil (disponible en téléchargement sur le site de la Ville via bit.ly/3LBoIKV ou en format papier à l'accueil de la Mairie).

ELECTIONS EUROPÉENNES : PROCURATIONS ET DÉMATÉRIALISATION (DÉPLOIEMENT DE L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE)

Le décret n° 2023-1389 du 29 décembre 2023 ajoute une nouvelle modalité d'établissement des procurations aux deux modalités existantes (enregistrement à l'aide de CERFA cartonné en gendarmerie, police nationale ou tribunal et enregistrement par la téléprocédure « Ma Procuracion » avec validation en gendarmerie, police nationale ou tribunal).

La procédure dématérialisée (identité numérique) va être possible pour les élections européennes **uniquement pour les villes équipées de Dispositif de Recueil (DR)** et qui sont volontaires à son utilisation. **Les villes concernées sont celles réalisant les démarches de carte d'identité et de passeport.** Actuellement, aucune information ne permet de connaître les villes favorables au recours de ce dispositif.

Pour information complémentaire, la date limite d'inscription pour les élections européennes est le **3 mai 2024**.

MAJORITÉ

Tribune du groupe « Servir les Dongeois »

SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR LA RD 4 ET AU CARREFOUR DE LA POMMERAYE : L'ÉQUIPE MUNICIPALE SOUTIEN LES RIVERAINS ET SOLLICITE DE NOUVEAU LE DÉPARTEMENT

Le 1er mars 2024, le Maire François CHÉNEAU a écrit à Michel MÉNARD, Président du Conseil départemental, pour solliciter que des mesures soient prises rapidement pour répondre aux attentes légitimes des riverains face à l'augmentation du trafic routier sur la RD 4 et la RD 773 (axe les Six-Croix-Pont-Château).

Pour un giratoire à la Pommeraye

Réclamé par le Maire après un grave accident survenu le 23 novembre 2020, l'aménagement d'un giratoire à la Pommeraye a été annoncé par le Président du Conseil Départemental en février 2021.

Toutefois, le carrefour et ses abords ont été inclus dans le périmètre d'un « arrêté de biotope » du 11 mai 2020, qui protège des sites abritant le « Peucédan officinal », une plante qui héberge une espèce protégée de papillons, la « Noctuelle des Peucédans ».

Le problème est que l'arrêté a étendu la protection à la chaussée déjà bitumée, comme si une plante pouvait pousser dans le bitume et un papillon y vivre...

C'est en tout cas pour cette raison que le projet de giratoire, validé en interne par les services du Département, devait être soumis à l'accord des services de l'État (la DREAL) après des études complémentaires.

Plus d'un an et demi s'est écoulé depuis cette information. Alors que les riverains subissent un trafic routier en augmentation constante sur la RD 4 et la RD 773, le Maire a rappelé au Département les dangers routiers à la Pommeraye, et il lui a demandé de confirmer la réalisation prochaine du giratoire tant attendu.

Pour une meilleure sécurisation des accès aux arrêts de bus

Les arrêts de bus positionnés sur la RD 4/RD 773 aux abords de Saint-Lucien, des Grandes Landes et de la Pommeraye (*réseaux YCÉO-STRAN et ALÉOP, transports urbains et transports scolaires*) sont d'un accès difficile et très dangereux du fait de l'intensité du trafic routier. Nous avons donc demandé qu'une réunion soit organisée rapidement avec tous les acteurs concernés du transport public, afin de lever les obstacles, s'il y en a, et de repositionner les arrêts de bus pour en sécuriser l'accès.

Pour une meilleure sécurisation de la RD 4 entre les Six-Croix et la Pommeraye

Face à la hausse du trafic, nous avons demandé au Département d'étudier rapidement le passage en ligne continue de la portion de route située entre les Grandes Landes et la Pommeraye, car le dépassement est particulièrement risqué, ainsi que la limitation de la vitesse sur cette même voie départementale, et ce jusqu'à l'échangeur des Six-Croix.

Nous avons également demandé au Département la réalisation d'un passage piétons sur la RD 4 face à « l'Évidence » pour sécuriser et faciliter l'accès au commerce et à la salle de réceptions.

Nos interventions ne se limitent pas à la route de Pont-Château. Dans les prochains magazines, nous vous parlerons des problématiques que nous avons soulevées sur d'autres départementales, notamment la RD 100 dans le Quartier d'Assac, et la RD 4 à Revin et la Guesne.

Les élus de la majorité municipale « Servir les Dongeois »

OPPOSITION

Tribune du groupe « Mieux vivre à Donges »

→ Le débat d'orientation budgétaire 2024 laisse un goût amer : impôts +6%, tarifs des services de la ville +5%, augmentation de la cantine et l'accueil des enfants, baisse des subventions pour les associations invitées par le maire à faire des lotos. Morosité pour les investissements malgré un emprunt de 500000€. Absence d'une ligne claire avec des projets annulés ou reportés : salle de sport, médiathèque, bois Joubert, place de l'hôtel de ville (pourtant le bureau d'études le plus cher retenu pour 250000€), etc. Le maire semble avoir oublié les promesses de faire de Donges une "commune vivante, dynamique et attractive". Où est l'attractivité de la ville avec des revirements incessants? La rénovation énergétique de la salle de sports et le projet de géothermie pour la mairie, mise aux normes de la cantine dénoncée depuis 3 ans sont pertinents, mais quid de l'accès pour les personnes handicapées? Pour la sécurité, la réparation des caméras est une bonne chose, mais quid de l'entretien des routes? Tout n'est pas qu'une question d'argent, dans le domaine sportif nous regrettons l'absence d'actions pour la coupe du monde de rugby ou encore pour les Jeux Olympiques ! Concernant l'urbanisme de nombreuses questions se posent, nous en reparlerons !

Les élus « Mieux vivre à Donges » **Mikaël DELALANDE, Christine MISIN et Alain PABOIS** / Contact : mieuxvivreadonges.fr le 11 mars 2024

Tribune du groupe « Donges Solidaire et Citoyenne »

→ Le débat budgétaire 2024 a été l'occasion d'une présentation des orientations de la majorité. Ce long exposé sans saveur qui tient plus d'un discours de gestionnaire que d'un discours de politique budgétaire volontariste, nous montre le peu d'ambition de cette équipe.

L'opposition municipale a pointé **les faiblesses et les manquements de cette présentation** notamment en dénonçant **un manque de vision** pour la commune et l'absence de politique culturelle et sportive pour notre ville.

Le Maire a été très clair et assume de ne pas avoir de vision pour la commune lui préférant une conduite pragmatique des affaires courantes. Pour appuyer sa triste vision de la commune, il affirme « servir les dongeois », slogan creux qui dissimule une absence totale de projets pour le rayonnement de la commune. Un exemple criant de cette apathie : En décrétant « Donges ville sportive » le Maire pense pouvoir s'exonérer de tout projet fédérateur en lien avec les Jeux Olympiques. La ville n'a même pas sollicité le label « Terre de jeu » (pourtant gratuit) qui aurait permis aux structures de la ville de développer des animations pour nos jeunes. Que les associations qui œuvrent pour eux soient remerciées, avec la baisse de 10% des subventions.

Les élus « Donges solidaire et Citoyenne » **Joséphine DAVID et Vincent MIAULT** Facebook : *Donges Solidaire et Citoyenne* le 11 mars 2024

Tribune du groupe « Donges avec Vous »

Le brin d'herbe...

De bon matin, à proximité de la raffinerie, un brin d'herbe se réveille tout motivé pour sa mission quotidienne : purifier l'air et apporter de l'oxygène à son environnement.

Comme tous les jours, le brin d'herbe subit les différents composés volatiles. Il se bat, il y arrive presque. Mais aujourd'hui, il y a une mauvaise surprise. Il y a aussi une fuite de liquide. Et le brin d'herbe, il n'en peut plus, malgré tous ses efforts pour la sécurité des habitants.

... et le papillon

Pendant ce temps, le petit papillon illumine les journées des habitants de la Pommeraye. Il profite lui aussi des rayons du soleil pour virevolter.

Mais ce qu'il ne sait pas, c'est son autre super pouvoir. De ses petites ailes fragiles qui voient passer des milliers de voitures par jour, et des centaines de camions, il a en plus la capacité d'arrêter les pelleteuses du Conseil Départemental. Et pourtant, les pelleteuses, elles auraient pu aménager un rond-point végétalisé pour la sécurité des habitants.

Morale

La seule façon de réussir est de travailler ensemble (Henry Ford). Souhaitons voir le papillon aider la raffinerie à faire un grand bond en avant dans sa maintenance... et voir le brin d'herbe verdier un joli nouveau rond-point sécurisé !

Les élus « Donges avec Vous » **Yvonnick PERRIN et Ghislain**

BAUDICHAUD / <http://www.dongesavecvous.fr>, contact@dongesavecvous.fr, 06.95.49.50.79 ; le 11 mars 2024

AGENDA

Vos prochains grands rendez-vous !

Avril

Du 11 au 21 avril

Salon de Printemps

Salle Polyvalente de l'Hôtel de Ville

Exposition de peintures et sculptures - Organisé par le groupe artistique.

📍 Gratuit - Tout public

Vendredi 12 avril à 20h30

Théâtre d'impro - « 80 minutes »

Espace Renaissance

Spectacle improvisé autour de la femme, à partir des propositions du public.

📍 Gratuit - Tout public - sur réservation

Dimanche 14 avril

Vide-grenier matinal - 8h/13h

Place Armand Morvan (devant l'Hôtel de Ville)

Organisé par l'OSCD

📍 Inscription 02 40 91 00 55 / adultesoscd@orange.fr

Bourse aux plantes - 9h/13h

Place Armand Morvan (devant l'Hôtel de Ville)

Vente/troc de plantes organisée par la Ville

📍 Gratuit - Tout public

Mercredi 17 avril à 10h30

Contes et Fleurette

Médiathèque Jules Verne

Contes pour enfants de 4 à 10 ans - Thème « Les petits poissons dans l'eau »

📍 Gratuit - Jeune public - sur inscription

Vendredi 19 avril à 20h30

Concert - « Hélène Le Gros »

Espace Renaissance

Concert assis - Accordéon chanté

📍 Gratuit - Tout public - sur réservation

Samedi 20 avril de 10h à 11h30

Atelier Parents-Enfants

Maison de la Petite Enfance « La Farandole »

Moment privilégié autour d'une activité ou d'une animation à vivre en duo ou en trio

📍 Gratuit - public enfant jusqu'à 4 ans - sur inscription

Du 23 au 26 avril de 14h à 18h

Jeux en bois géants

Salle Polyvalente de l'Hôtel de Ville

Organisé par la Ville

📍 Gratuit - Tout public

Vendredi 26 avril de 20h à 23h

Soirée jeux

Médiathèque Jules Verne

Jeux de société (seul, en famille ou entre amis)

📍 Gratuit - Tout public - sur inscription

Mai

Vendredi 03 mai de 17h30 à 22h

Marché nocturne

Place Armand Morvan (devant l'Hôtel de Ville)

Une vingtaine d'exposants, créateurs locaux + food trucks et animations musicales - Plus d'infos page 12

📍 Gratuit - Tout public

Samedi 11 mai à partir de 19h

Soirée crêpes/galettes Jumelage

Salle des Guifettes

📍 Payant - Tout public - Plus d'infos page 5

Dimanche 12 mai

Vide-grenier matinal - 8h/13h

Place Armand Morvan (devant l'Hôtel de Ville)

Organisé par l'OSCD

📍 Inscription 02 40 91 00 55 / adultesoscd@orange.fr

Bourse aux plantes - 9h/13h

Place Armand Morvan (devant l'Hôtel de Ville)

Vente/troc de plantes organisée par la Ville

📍 Gratuit - Tout public

Salon VDI - 9h/13h

Salle Polyvalente de l'Hôtel de Ville

Salon des vendeurs à domicile indépendants

📍 Gratuit - Tout public

Mercredi 15 mai à 10h30

Contes et Fleurette

Médiathèque Jules Verne

Contes pour enfants de 4 à 10 ans - Thème « Les couleurs de l'arc-en-ciel »

📍 Gratuit - Jeune public - sur inscription

Jeudi 16 mai de 14h à 18h

Sur la route de l'Emploi #3

Salle des Guifettes

Forum de l'emploi organisé par France Travail en partenariat avec la Ville

📍 Entrée libre - Tout public

Vendredi 24 mai à 20h30

Théâtre - « Duo pour violon seul »

Espace Renaissance

Pièce inspirée d'une histoire vraie - Plus d'infos page 13

📍 Gratuit - Tout public - sur réservation

Samedi 25 mai

Atelier Parents-Enfants - 10h/11h30

Maison de la Petite Enfance « La Farandole »

Moment privilégié autour d'une activité ou d'une animation à vivre en duo ou en trio

📍 Gratuit - public enfant jusqu'à 4 ans - sur inscription

Festi'Jeunes

Plateau sportif - Salles des Sports

Initiations sportives, ateliers, structures gonflables, animations organisées par la Ville

📍 Gratuit - Tout public - Plus d'infos page 12

Jeudi 30 mai à partir de 16h30

Collecte de sang

Salle des Guifettes

Organisée par l'EFS, en partenariat avec l'ADSB. Peser +50kg, avoir entre 18 et 70 ans, être en bonne santé

📍 Inscription sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Juin

Vendredi 07 juin de 17h30 à 22h

Marché nocturne

Place Armand Morvan (devant l'Hôtel de Ville)

Une vingtaine d'exposants, créateurs locaux + food trucks et animations musicales - Plus d'infos page 12

📍 Gratuit - Tout public

Dimanche 09 juin

Élections Européennes

Bureau de vote 1,2,3,4 ou 5

Élection des représentants français au Parlement européen

📍 18 ans et + / Plus d'infos page 18

Vide-grenier matinal - 8h/13h

Place Armand Morvan (devant l'Hôtel de Ville)

Organisé par l'OSCD

📍 Inscription 02 40 91 00 55 / adultesoscd@orange.fr

Vendredi 28 juin à partir de 18h

Fête de la Musique

Place Armand Morvan (devant l'Hôtel de Ville)

Concerts de groupes amateurs locaux (infos p.13)

📍 Gratuit - Tout public - Bar et restauration sur place



RESTONS EN CONTACT !

ESPACE RENAISSANCE

4 ter, rue Boulay Paty

Ouvert les mardis et jeudis de 17h à 19h30

Tél. 02 40 91 00 06

@ : saisonculturelle@ville-donges.fr

f : Espace.Renaissance.serviceculturel

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

13, rue René Laënnec

Ouverte les mardis, jeudis et samedi de 9h30 à 12h15, et les mercredis et vendredis de 9h30 à 12h15 et de 14h30 à 18h

Tél. 02 40 91 01 31

@ : mediatheque@ville-donges.fr

📱 : mediatheques.saintnazaireagglo.fr

f : Mediatheque.Donges

MULTI-ACCUEIL BOUT D'CHOU

34, rue des Écoles

Tél. 09 64 41 49 41

@ : multiaccueil@ville-donges.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

La Farandole - 30, rue des Écoles

Tél. 06 75 47 13 00

@ : rpe@ville-donges.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

La Farandole - 30, rue des Ecoles

Tél. 06 75 47 13 00

@ : laep@ville-donges.fr

ASTREINTE ÉLU

Tél. 06 75 82 71 98

SAMU

Tél. 15 ou 112

POMPIERS

Tél. 18 ou 112

MÉDECIN DE GARDE

Tél. 116 117

SOS MÉDECINS

Tél. 36 24

PHARMACIE DE GARDE

Tél. 32 37

Calendrier non exhaustif

+ de festivités sur le site de la Ville ou sur l'application mobile

« Mon agglo facile - Agenda »

